

SOCIAL

SERVICE PUBLIC

CITOYENNETÉ

ENVIRONNEMENT

## 2023, le lancement des grands projets

**L**e budget 2023 de Cabestany a été voté le 4 avril dernier lors du Conseil municipal. Il marque la volonté de maintenir un haut niveau de services à la population et lance les grands chantiers en investissement.

En effet, la première partie du mandat a été marquée par l'élaboration du Projet de ville 2040, malgré l'impact de la crise sanitaire.

Cette phase a été réservée aux études techniques, et à la recherche de financements.

S'ouvre aujourd'hui la phase de réalisation que l'on retrouve naturellement dans le budget.

Pour la municipalité, ces investissements de la commune « contribuent à préparer l'avenir en tenant compte des enjeux environnementaux qui se font pressants ».

Les élus ont dû prendre en considération le contexte à la fois d'inflation sur les matières premières et de spéculation énergétique qui fait flamber les prix, et les contraintes toujours plus fortes que fait peser l'Etat sur les budgets.

Nous retrouverons dans ce dossier, l'essentiel des éléments présentés lors du Débat d'orientation budgétaire et du vote du budget.



## Les partenariats et co-financements

La municipalité ne souhaitant pas que la commune et ses habitants aient à supporter seuls les investissements futurs, un important travail de recherche de co-financement a été engagé.

Il s'inscrit dans des démarches entreprises lors de l'élaboration du Projet de ville, avec le contrat Bourg-centre, avec l'État et les partenaires institutionnels, Région, Département, Communauté urbaine, et des partenaires techniques notamment l'AURCA et la SPL Perpignan Méditerranée.

Bien sûr, cela amène à des contraintes supplémentaires sur nos projets puisqu'ils doivent rentrer dans des dispositifs nationaux que Cabestany n'a pas choisis, ce qui représente en soi une remise en cause de l'autonomie des collectivités. Pour autant, cela permet de confronter nos projets et de mesurer que les acteurs en reconnaissent la pertinence.

Ce travail d'anticipation et de préparation des dossiers a permis aujourd'hui de pouvoir lancer la réalisation de ces projets.

*\*Suivant leur nature, les demandes de financement ont été sollicitées auprès des dispositifs d'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux DETR, Fonds vert, Agence de l'eau), Région, Département, Communauté urbaine Perpignan Méditerranée.*

## Un budget tourné vers l'investissement



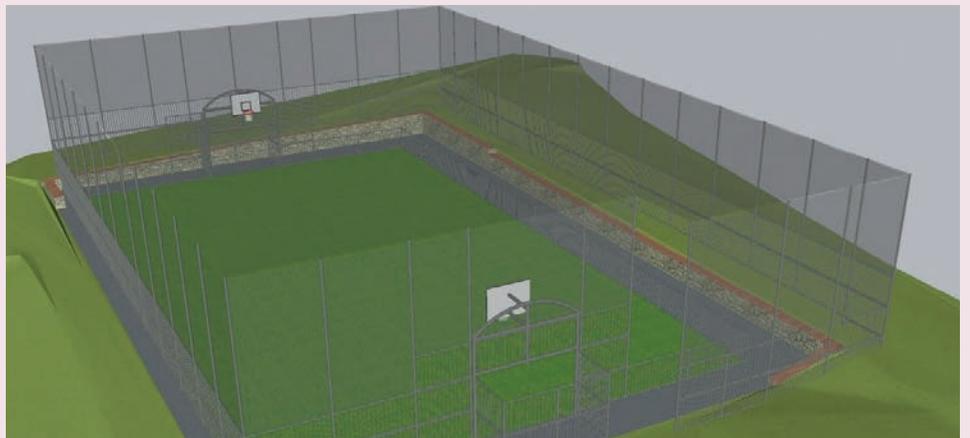
### RÉNOVATION DU SKATE PARK

Le projet d'aménagement du skate-park est le fruit d'un échange entre la municipalité et les jeunes fortement engagés. Ces temps de co-construction ont permis de définir avec eux l'agrandissement de la zone de loisirs existante. Le budget est de 330 400 € (275 300 € HT).



### PROJET DE RECONQUÊTE AGRICOLE

La préparation des parcelles de la commune pour la mise en culture est programmée pour un budget de 30 000 €. L'expérimentation a été lancée. Suite à celle-ci, un appel à projet invitera toute personne intéressée à candidater. Il s'agit de projets d'agriculture raisonnée et de plantations économes en eau.



### TERRAIN MULTISPORTS DE LA POSTE

Le réaménagement du "city-stade" de la Poste et de ses abords est programmé pour un montant de 295 700 € (246 500 € HT).

## en quelques chiffres

Un budget de **24 404 945 €**

Dont 16 689 579 € de fonctionnement et 7 715 366 € en investissement.

### Les impôts locaux

Les taux ont été votés à l'unanimité du Conseil municipal

**+ 0 %** en Foncier non bâti et pour la taxe d'Habitation sur les résid. secondaires.

**+ 1 %** en Foncier bâti.

(l'inflation est évaluée à +7% par le gouvernement)

### Etat de la dette

- La dette par habitant est de 565 € en 2022 pour une moyenne des villes de même strate de 816 €/hab.





## VOIRIE

Plusieurs secteurs de la ville font l'objet d'une rénovation comprenant les enrobés, les trottoirs, les réseaux d'eau pluviale, les panneaux de signalisation et l'éclairage public. Pour une enveloppe globale de 1 200 000 € (hors éclairage public).

Pour l'avenue François Mitterrand, les travaux des réseaux par la Communauté urbaine sont en cours et, ensuite, débuteront les travaux de voirie programmés pour le dernier trimestre 2023.

## VÉHICULES UTILITAIRES

Achat d'un camion plateau et d'un véhicule de type Kangoo électrique.

## CUISINE CENTRALE ET RESTAURATION DES ÂÎNÉS

Finalisation des études et désignation de la Maîtrise d'oeuvre pour 20 000 € en 2023 (Budget du projet 300 000 €).

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Après la phase de mise en accessibilité des écoles, les travaux (ADAP) continuent sur l'ensemble des bâtiments communaux. Pour une enveloppe cette année de 45 000 €.



## COURS D'ÉCOLES

Le Maître d'oeuvre a été choisi pour travailler sur la renaturation des cours de l'ensemble des groupes scolaires. Cabestany fait partie des 20 projets (sur 185) à être retenus dans l'appel à projet lancé par la Région.

## CRISE DE L'EAU

Le projet de raccordement au réseau de la retenue d'eau de Villeneuve-de-la-Raho est suspendu à la décision préfectorale. Dans un contexte de tensions sur les réserves en eau à l'échelle du département. A suivre...

## CIMETIÈRE

- Réaménagement du Jardin du souvenir (sol, banc, puisard, mur du souvenir). Pour un budget de 8 000 €.
- Début des travaux de réfection du mur Est du cimetière.



## PARC GUILHEM

Aménagement et entretien de l'aire de jeu, sol amortissant et gazon synthétique pour un montant de 85 000 €.

## ESPACE ENFANCE

Fin des travaux de climatisation. Installation d'une pompe à chaleur pour 38 000 €.

## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Parmi les nombreuses interventions dans les écoles, est programmée la sécurisation du parvis de l'école La Fontaine. Pour une enveloppe de 20 000 €.

## MOBILIER DE COMMUNICATION

Du mobilier urbain d'information est à l'étude. Celui-ci permettra de compléter nos dispositifs de communication existants.



Cabestany vise l'autosuffisance par la rénovation thermique des bâtiments et le déploiement de panneaux solaires.

- La première phase de travaux qui concerne l'école Chaplin commencera cet été pour la durée de l'année scolaire. Pendant ces travaux, des structures modulaires seront installées dans la cour. La deuxième phase concernera l'école Buffon.

Le budget total est évalué à 2 100 000 € HT pour les deux écoles.

- Sur le même sujet, le projet Photovoltaïque de la toiture de l'Espace Coubertin est lancé pour un montant de 185 000 € et les ombrières de la Germanor sont programmées pour 2024. L'énergie produite pourra être aussi utilisée pour les besoins d'un autre équipement communal.

## ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La Gestion Technique Centralisée (GTC) continue d'être déployée sur l'ensemble des bâtiments. Elle permet d'évaluer la consommation d'énergie sur chaque site et de la réguler à distance afin de faire des économies. Pour cette année, ce déploiement a une enveloppe de 25 000€.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Poursuite des travaux de changement des mats des lampadaires et/ou lanternes en Led sur plusieurs voiries, le parking du Centre culturel, les cheminements du Complexe de la Germanor. Pour un budget de 329 000 € (274 000 € HT). Un test de lampadaires photovoltaïques sera lancé.

- L'éclairage public a été éteint de 23h à 5h30 du matin répondant à des exigences environnementales et économiques.

La réunion publique du 12 avril fera le bilan après trois mois d'expérimentation.



### ENTRE CONTRAINTES ET PRUDENCE, LE PROJET MUNICIPAL AVANCE.

« Nous avons construit ce budget 2023 en tenant compte des contraintes et en faisant preuve de prudence. Cela est indispensable pour tenir nos engagements tout en ne laissant pas dérailler la bonne gestion de notre commune.

Vous le savez, il y a des choix que nous ne partageons pas de la part du gouvernement. Les politiques d'austérité comme la spéculation sur l'énergie ont amené certaines villes à abandonner leurs projets ou encore à privatiser des équipements. Ce n'est pas le cas à Cabestany même si cela pèse.

Et nous avons plusieurs ambitions que traduit ce budget. En premier lieu, l'avancée du programme municipal sur lequel nous avons été élus. Nous souhaitons maintenir une offre de services publics de qualité, modernisés, humanisés, répondant à l'intérêt général en s'appuyant sur les agents communaux. Et pour préparer l'avenir, nous nous devons d'agir concrètement face aux défis climatiques, en gardant cette attention particulière pour les générations futures, les enfants et les jeunes de Cabestany. »

Cyrille Bernardin,  
1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué  
aux finances.



**Spéculation sur l'énergie :** s'ajoutant à l'inflation qui touche les matières premières et les dépenses courantes de la ville, le sujet le plus impactant est la flambée de l'énergie. Pour l'électricité, le budget représentait 600 000 € de dépenses en 2022 et a été réévalué à 900 000 € pour 2023. Pour le gaz, le nouvel abonnement est passé de 160 000 € à 390 000 €, soit 143 % d'augmentation). A noter que les dotations de l'Etat ne sont toujours pas indexées sur l'inflation.

**Salaires des agents :** le choix de l'État en terme d'augmentation des salaires des agents, qui est une bonne nouvelle (malgré son insuffisance au vu de l'inflation), se fait sans contreparties. Cela signifie que c'est le budget de la commune qui en assume seul le poids financier.

**Taxe d'habitation :** la réforme de la Taxe d'habitation avait posé le principe que la part départementale devait revenir aux communes. La solidarité entre l'Etat et les collectivités a laissé la place à une « solidarité horizontale », entre les collectivités territoriales. Quant à la solidarité « verticale » que traduit la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), elle est pénalisante pour notre ville. À titre de comparaison, la DGF est pour Cabestany de 70€/habitant, 667€/hab. pour Le Barcarès, 205€/hab. pour Pollestres ou de 246€/hab. pour St Laurent de la Salanque. De plus, le coefficient correcteur appliqué à Cabestany amène un manque à gagner pour la commune de 1 057 491 € cette année.

**Communauté urbaine :** le transfert aux communes d'une grande partie des voiries gérées par la Communauté urbaine ne règle pas tout. Nous constatons qu'il y a 3 ans de retard pour l'avenue François Mitterrand, même si le projet avance bien aujourd'hui. Et nous venons d'apprendre que la programmation des réseaux eau et assainissement arrêtée en 2021 est repoussée, retardant ainsi certains travaux de voirie.

**Une gestion saine :** le compte administratif (bilan de l'année 2022) témoigne d'une gestion saine. Il a dégagé un excédent budgétaire de 2,7 millions d'€ qui permet de consolider le budget 2023.

**Les contradictions de l'Etat :** dans le même temps où il met fin à la taxe d'habitation, l'État décide d'augmenter les bases fiscales de 7 % sur l'impôt foncier, ce qui impactera d'autant le pouvoir d'achat des ménages. Et il est encore demandé aux collectivités de participer à redresser les déficits de l'Etat dont elles ne sont pas responsables.

**Les contradictions de l'Etat (2) :** la commune a bénéficié l'année dernière de nouvelles dotations grâce à un effort fiscal exigé de l'État. Il est paradoxal que, pour pouvoir les garder, il soit nécessaire d'augmenter la fiscalité...

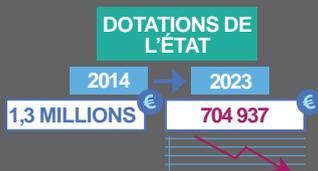
**Budget citoyen :** l'inscription d'un budget citoyen de 35 000 € donnera lieu à un appel à projet ouvert à tous.

**Vie associative :** l'enveloppe dédiée aux associations locales est équivalente à celle de 2022, soit 128 000 €, sans compter l'aide que représente la mise à disposition de locaux.

## en quelques chiffres

### Les recettes

- 64,4 % Impôts, taxes et compensations de la Communauté Urbaine.
- 5,4 % Participation financière des habitants aux activités municipales.
- 7,2 % Dotations de l'Etat, subventions Région, Département, CAF.



## Les dépenses par secteurs d'activité.

Budget de fonctionnement 2023.

